



ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU

BULLETIN RETRAITÉ·ES



APRÈS LES ÉLECTIONS,

QUELS ENSEIGNEMENTS ? QUELLES PERSPECTIVES ?

Philippe ANDRIEUX	Viviane GOBEAUT
Marie-Claude BAUDELET	Didier KNOSP
Martine BEISSEGES	Victor KOWALYK
Michèle BUCLON	Nicole LERAUX
Martine BUENO	Michel LOREAU
Paulette CADET	Michel OSSAKOWSKY
Christine CHAFIOL	Elisabeth POGGI
Bernard CHARLIER	Roland ROUZEAU
Patrick CHEVALLIER	Jacques SILHOL
André COLLET	Martine SOREAU
Nicole COULON	Edouard VERNIER
Michel CREMONESI	Gérard WERTELINGER
Robert DALMAS	Andrée ZELEZ
Suzanne FORGET	Pierre ZINDY
Louise GAVARY	

Sommaire

ÉDITO	p.2
ACTU	p.3
- Après les élections	
DÉBAT	p.4
- Les luttes syndicales, le contexte électoral 2022 et « la politique »	
- Livre : « Le syndicalisme au défi du 21 ^e siècle »	
ACTU	p.5
- Réforme des retraites et passage à 65 ans : la grande entourloupe	
- L'hôpital public de plus en plus souffrant	
ACTION	p.6
- Maintenir et améliorer le pouvoir d'achat des pensions : juste et utile	
- Quand la guerre enrichit les spéculateurs-trices...	
ENVIRONNEMENT	p.7
- Vivre sur la Terre	
SERVICES PUBLICS	p.8
- Dématerrialisation et services publics	
- Un tiers des adultes ont renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne en 2021	
CULTURE & ACTU	p.9-10
- « L'été de Katya » de Trevanian	
- « Fuir l'Eden » d'Olivier Dorchamps	
- « Sémi » d'Aki Shimazaki	
- « Les survivants » d'Alex Schulman	
- « Les grandes oubliées. Pourquoi l'Histoire a effacé les femmes » de Titou Lecoq	
- Mourir au travail	
SÉJOURS	p.11
- Carqueiranne /Buis-les Baronnies / Verdun	
VIE SYNDICALE	p.12
- Cessières	
- Une AG de la FGR 45 éclairante	
- Syndicalisation	

Le collectif, un enjeu déterminant pour l'avenir !

Après les législatives qui ont vu monter une force à gauche avec la NUPES, mais aussi de manière diamétralement opposée et gravissime une montée de l'extrême droite, le rôle des mouvements sociaux acquiert et se colore d'une importance toute particulière. Si les mobilisations ont toujours revêtu une nature d'alerte et d'exigences de transformation du réel vers plus de démocratie, de justice et d'égalité, elles s'étaient jusqu'alors heurtées au mur d'une représentativité ultra-majoritaire derrière la politique du gouvernement. Les cartes sont quelque peu rebattues, la situation complexifiée mais, pour peu que nous en mesurions les possibles, nos capacités d'interventions peuvent être renforcées.

L'espoir qu'a pu susciter l'élan provoqué par la coalition de gauche lors des législatives doit trouver maintenant un rebond dans les mobilisations à construire tous ensemble, en évitant le plus possible toute segmentation afin de faire avancer nos revendications. Au vu des premières déclarations et de la composition du gouvernement, on sait d'ores et déjà que les choses ne seront pas simples mais notre rôle de syndicalistes, de militants, d'adhérents est d'offrir des perspectives, de donner de l'allant et de l'envie d'aller batailler et de lutter pied à pied contre tout projet régressif.

Dans le même élan, nous aurons à déconstruire les discours et à montrer le vrai visage de l'extrême droite en faisant la démonstration que ce projet politique, cette forme de repli identitaire est une fausse solution pour répondre aux problématiques face auxquelles nous nous trouvons.

Le temps des vacances est maintenant là ! Profitons de ce moment pour nous reposer, nous ressourcer et pour être prêt·es pour une rentrée qui sera, à n'en pas douter, riche de nouveaux projets de dégradation pour les services publics, la Fonction publique, nos conditions de vie. Ce temps, libéré de nombreuses contraintes, doit être mis à profit pour discuter, débattre et peaufiner nos interventions à venir sur l'ensemble des sujets sociaux et sociétaux.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Benoît HUBERT
Secrétaire général



APRÈS LES ÉLECTIONS

La séquence électorale qui vient de s'écouler délivre quelques enseignements et façonne un nouveau paysage dans lequel devra s'inscrire et s'efforcer de peser notre syndicalisme. Quels enseignements pouvons-nous en tirer ? Quelles perspectives peuvent se dégager ?

Nouvel environnement

On peut s'accorder à retenir quatre principales caractéristiques de cette séquence :

- Une abstention en hausse et à un très haut niveau. Sa signification doit être interrogée au-delà des premières réactions qui d'ailleurs l'ignorent pour partie.
- L'apparition d'un pôle alternatif de transformation sociale progressiste dans les propositions duquel nos revendications syndicales peuvent trouver un relai parlementaire, mais dont la pérennité et l'ampleur devront s'affirmer.

- Un bloc de droite/extrême droite nettement renforcé dont l'assise sociologique doit questionner aussi les organisations syndicales et susciter une analyse et des initiatives au-delà de la simple condamnation.
- Une majorité présidentielle affaiblie mais susceptible de trouver un élargissement pour faire aboutir ses projets sur les retraites, les services publics, la répartition inégalitaire croissante des richesses produites au détriment des salarié·es...

C'est dans cet environnement et cet état des rapports sociaux que se déployera désormais notre activité syndicale.

site de s'occuper de nos affaires. Il en est de même pour les dossiers environnementaux. Et cela quels que puissent être les résultats électoraux. L'histoire nous montre que c'est l'implication massive de citoyen·nes qui permet la prise en compte de leurs attentes et de leurs besoins.

Syndicat

Notre syndicalisme éprouve quelques difficultés pour les adhésions, l'organisation de l'action et la participation des collègues, pourtant indispensables, comme nous venons de le souligner. Nous devons nous attacher à les surmonter. Le SNEP en décembre, puis la FSU en février, viennent de tenir leurs congrès. Des propositions et des orientations générales d'action ont été élaborées. On ne doit pas en rester à des textes pieux, mais aller à la rencontre des collègues en débattre, échanger convaincre, rassembler pour agir.

Pour ces élections, l'union sur des points essentiels, sans évacuer les différences sur quelques sujets particuliers, semble avoir été payante. Ne doit-on pas en tirer les leçons au plan syndical ? L'unité maintenue des retraité·es, depuis plusieurs années, dans le groupe des 9 syndicats et associations montre que c'est possible. Alors que les principales organisations syndicales (FO, CFDT, CGT) viennent de tenir leur congrès ou s'y préparent, n'est-ce pas l'occasion de renouveler nos propositions en ce sens ? Dès la rentrée attelons-nous à ces questions.



S'occuper de nos affaires

Fallait-il s'attendre à l'apparition d'une réponse magique à nos revendications ? L'EPS, l'École, les Services Publics et les statuts de leurs personnels, la protection sociale (santé, retraite, chômage, famille, handicap), sont des biens communs, au service de chaque citoyen·ne. Ils sont acquis à la suite de mobilisations sociales, mais ne le sont pas ad vitam aeternam. On s'en est aperçu depuis quelques quinquennats, notamment le dernier. Les pérenniser, les améliorer est l'affaire de tous et toutes et nécessite

Le secrétariat retraité·es

Les luttes syndicales, le contexte électoral 2022 et « la politique »

Constat : nous vivons une situation paradoxale :

D'un côté, les luttes revendicatives à la base, dans les entreprises et les localités dans les domaines éducatifs, santé etc., se développent mais ne se transforment pas en mouvement social généralisé capable d'établir un rapport de forces suffisant pour obtenir des résultats significatifs.

A quels obstacles se heurte le mouvement syndical pour impulser les luttes ?

Côté politique : nous vivons le début d'un mouvement historique avec l'émergence de la NUPES, qui replace au centre le clivage « gauche-droite ». La gauche avait disparu électoralement dans le macronisme. Elle renaît, mais sous une forme nouvelle : une gauche diverse (ses différents partis) et radicale, à gauche, avec son projet électoral placé dans une perspective de rupture avec la politique actuelle.

Question : comment le mouvement syndical (FSU, CGT, FO, CFDT) va-t-il profiter de cette situation pour relancer des luttes et revendiquer, à sa façon, des augmentations de salaires, la retraite à 60 ans, la défense des chômeurs, des services publics etc..., qui font partie du programme politique de la NUPES ?

Toute l'histoire des expériences d'union de la gauche (du Front populaire 1936, de mai 1968, du programme commun de 1972 à 1981), après une phase de succès, et de résultats importants, ont finalement échoué parce que la convergence des luttes politiques et syndicales ne s'est pas réalisée de façon durable et la désunion est revenue.

Dans les conditions d'aujourd'hui peut-on réfléchir pour comprendre cette situation et peut-être faire différemment en partant des conditions de la réussite actuelle ?

Le résultat du 1^{er} tour (12 juin 2022) des élections législatives qui succèdent à l'élection présidentielle confirme l'extraordinaire percée de la nouvelle union de la gauche (populaire, écologique et sociale) créée le 6 mai 2022 entre tous les partis de gauche (FI, PCF, PS, EELV...).

Devenue la première opposition à la majorité présidentielle très affaiblie, ce résultat annonce des luttes importantes à venir sur le terrain politique et au sein du parlement : que va faire le mouvement syndical pour profiter de cette situation ?

Mon point de vue : cette question nécessite de mettre au centre des discussions l'interrogation suivante : le moment n'est-il pas venu de réfléchir ensemble, militants politiques et syndicaux, aux conditions de la relation entre « le politique » et le « social » dans le contexte actuel, pour rechercher comment apporter des changements ? Sur le fond, ne s'agit-il pas des mêmes problèmes à résoudre pour améliorer la vie de la population ?

Une fois la page des élections tournée, ne faut-il pas commencer dès maintenant à tirer des enseignements de cette expérience qui débute, en comprendre les mécanismes et comment continuer ?

Tel est l'état de ma réflexion « à chaud et seul dans mon espace de vie... ». Elle se réfère aux enseignements que je tire de toute ma vie militante qui a toujours combiné les versants politique (adhérent du PCF), syndical (SNEP, notamment les années 1956-1969, et associatif-sportif - FSGT depuis 1968).

René MOUSTARD

Nota : j'ai rédigé ce texte en réponse à une sollicitation du secteur retraité du SNEP.

Je suis parti du résultat du 1^{er} tour des élections législatives le 12 juin et aussi de la lecture du communiqué de presse du SNEP-FSU du 23 mai qui revendique des changements de politique.

LE SYNDICALISME AU DÉFI DU 21^E SIÈCLE



JEAN-MICHEL DREVON (COORD.)
PRÉFACE DE PAUL DEVIN

IR Syllèpse

« LE SYNDICALISME AU DÉFI DU 21^E SIÈCLE »

Rendu public au congrès de fin janvier 2022 de la FSU, le livre « Le syndicalisme au défi du 21^e siècle » (Éditions Syllèpse - collection : Nouveaux regards - 2022 - 12 euros) fait suite au colloque du même nom organisé en juin 2021 par l'Institut de Recherches (IR) de la FSU - Coordonné par Jean-Michel Drevon (IR FSU)

Comment penser l'avenir du syndicalisme en prenant en compte les défis auxquels il est confronté ? Comment ne pas ignorer ses difficultés à susciter les mobilisations sans que ces inquiétudes conduisent au renoncement ? Comment prendre en compte

les évolutions de l'emploi pour développer le syndicalisme auprès de travailleurs restés en marge de l'action syndicale et de ses organisations ? Comment faire vivre nos rapports au politique, dans les nécessités conjointes de l'indépendance syndicale et de l'émancipation des travailleurs ?

C'est en donnant la parole à des chercheuses et à des militant·es que l'Institut de recherches de la FSU a organisé un premier débat autour des questions auxquelles nous devons faire face.

Ce sont près d'une trentaine de contributions qui offrent leurs regards croisés sur l'avenir du syndicalisme.

Réforme des retraites et passage à 65 ans : la grande entourloupe

Ce sont les ministres qui en parlent le mieux

Pour les valeurs humanistes

Dans l'entretien qu'il a accordé à la Presse Quotidienne Régionale début juin, le Président a confirmé que la réforme visant l'allongement du temps de travail se mettrait en place dès 2023.

Il est très intéressant d'écouter l'évolution des justifications à cette réforme apportées par les membres du gouvernement.

En décembre 2019, le ministre Le Maire justifie la réforme initiale des retraites pour sauver le régime par répartition et assurer la solidarité entre les générations : « *On vit plus longtemps, on rentre plus tard dans la vie active et donc on doit en sortir plus tard* ».

En 2019, l'urgence avouée était donc de sauver le régime par répartition

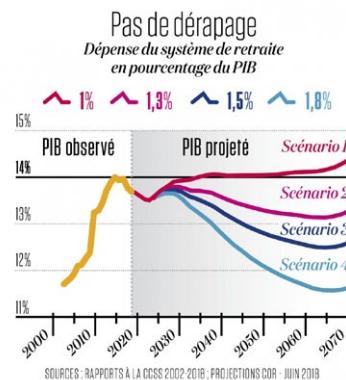
« Changement de pied » complet en mai 2022 pour justifier cette réforme si on en croit le même ministre : « *Nous devons poursuivre la baisse des impôts et des taxes, pour cela nous devons travailler plus longtemps* ».

Cette même logique est reprise par Olivia Grégoire, porte-parole du gouvernement : « *La réforme des retraites est une réforme que nous faisons pour dégager des marges de manœuvre pour financer le progrès social dans notre pays et un meilleur accompagnement de nos concitoyens. Nous refusons de le financer par une augmentation des impôts* ».

En 2022, les mêmes qui avançaient la nécessaire sauvegarde du régime des retraites par répartition pour justifier cette réforme évoquent maintenant la nécessité de faire des économies (Pour qui ? Pourquoi ?).

Que s'est-il donc passé entre 2019 et 2022 pour que cette réforme visant à allonger le temps de travail jusqu'à 65 ans soit justifiée aussi différemment ?

Le Conseil d'Orientation des Retraites, dans son dernier rapport, précise que « *malgré le vieillissement de la population, la part des dépenses de retraites*



dans le P.I.B. reste sur une trajectoire maîtrisée à l'issue de la projection (en 2070). Ces considérations demeurent valables après la crise sanitaire».

Cet équilibre, cette trajectoire maîtrisée s'expliquent par le passage de l'âge légal de 60 à 62 ans et par la dégradation du niveau de pension.

Le rapport du C.O.R. montre donc parfaitement que le régime des retraites par répartition n'est pas menacé à l'horizon 2070 et que cette réforme se justifie seulement par l'idéologie ultralibérale de ses instigateurs.

Patrick CHEVALLIER

L'HÔPITAL PUBLIC DE PLUS EN PLUS SOUFFRANT

Pour une base 100 en 2009, le volume des soins à l'hôpital public est passé en 2019 à 117. Pour la même période, toujours sur la base 100 en 2009, le nombre de médecins et internes est lui passé à 114,2 et celui des personnels non médicaux (soignantes et non soignantes) à 102,6. Et les suppressions de postes ont continué en 2020 et 2021, malgré le surplus de travail occasionné par la pandémie ! Les remèdes sont pourtant connus. Ne pas les appliquer s'apparente-il à un refus d'assistance à personnes en danger ?

Roland ROUZEAU

Source : Drees, DGAFP, citées par « Alternatives économiques »

Maintenir et améliorer le pouvoir d'achat des pensions : JUSTE ET UTILE

À LA REMORQUE DES PRIX

Nos pensions ont augmenté de 1,1 % au 1^{er} janvier. La belle affaire ! Pour l'année 2021 la hausse des prix a été de 2,8 %. Le décalage n'est pas nouveau, il se reproduit et se cumule. Sur le quinquennat, la perte s'élève de 4,5 à 5,4 % selon le niveau de pension (en-dessous ou au-dessus de 2 000 €), l'augmentation précédente ayant été différenciée. C'est entre deux et trois semaines de pension de perte sur un an ! Les augmentations de prix à venir (énergie, produits alimentaires...) vont dans le sens d'une accentuation de ce recul de pouvoir d'achat. Et n'oublions pas que l'indice des prix actuel minimise les hausses, en particulier sur les produits et services courants.

UN DROIT

Nous avons acquis des droits dont celui à bien vivre notre retraite. Les plus modestes (carrières incomplètes par exemple) doivent d'ores et déjà surveiller leurs dépenses. D'autres peuvent être amenés à réduire ou à renoncer à certaines activités envisagées. C'est un recul de ces droits.



Nul ne doit oublier que les retraité·es consomment (vie courante, culture, loisirs), financièrement pour leurs enfants ou petits-enfants. Ils ont aussi parfois besoin de se soigner, d'être pris en charge. Les dépenses qui en résultent concourent à la production, aux échanges, à l'emploi. Réduire le pouvoir d'achat des pensions est donc nuisible à l'activité économique du pays. L'améliorer lui est bénéfique.

PERSÉVÉRER

Comme l'ont montré les réponses au questionnaire que nous vous avions adressé, le niveau des pen-

sions est une des préoccupations principales des retraité·es. Il est au cœur des actions menées dans la durée par le groupe de 9 organisations de retraité·es, dont le SNEP est partie prenante par le biais de la FSU. La dernière action en date, celle du 24 mars n'y a pas failli.

Il faudra poursuivre, maintenir le sujet dans le débat public en lien avec la question du financement des retraites et notamment pour nous fonctionnaires, celle d'une juste réforme de la fiscalité. Ne laissons pas brader nos droits.

Roland ROUZEAU

Quand la guerre enrichit les spéculateurs·trices... Et que le pouvoir d'achat est en régression !

Le 4 mai 2022, Ursula Von der Leyen, Présidente de la Commission européenne déclarait :

« Nous renoncerons progressivement aux livraisons russes de pétrole brut dans les six mois et à celles des produits raffinés d'ici la fin de l'année. Ce ne sera pas facile, mais nous devons le faire »

Pas facile ? Mais pour qui ?

Car en réalité il y a, d'une part, les gagnantes de cette politique : les spéculateur·trices qui se frottent les mains. Par exemple, durant le premier trimestre 2022, le bénéfice courant du pétrolier BP a été de « 6,25 milliards de dollars. C'est plus du double des bénéfices engrangés l'an dernier sur la même période », le Français TotalEnergies « a réalisé un bénéfice exceptionnel de 9 milliards de dollars au premier trimestre, soit trois fois plus qu'il y a un an » (Les Échos - 4 mai).

Et puis il y a les perdant·es : ce sont les ménages dont le pouvoir d'achat est en régression. En France, des repor-

tages font état des grandes difficultés d'un nombre croissant de personnes, difficultés dues à la hausse des produits de première nécessité (la spéulation, en effet, touche également le blé, le maïs, le colza, le tournesol...), difficultés liées aussi à la hausse du prix des carburants qui provoque un surcroit de dépense pour des millions de personnes obligées de prendre la voiture pour aller travailler.

A Bruxelles, comme à Paris, on laisse faire les spéulateurs.

En 1 an : énergie + 28,9 %, alimentation + 7,7 % !

En 2021 les entreprises du CAC 40 ont engrangé 160 milliards d'euros, dont 87 milliards pour Vivendi, Total, ArcelorMittal, LVMH, BNP Paribas, AXA... plus de 60 % par rapport à 2019 !

Viviane GOBEAUT

Sources d'infos : Les Échos du 4 mai - Vie Nouvelle du 2 juin (magazine des retraité·es CGT)

VIVRE SUR LA TERRE

Des retraité·es du SNEP, dans les réponses au questionnaire que nous avions lancé l'an dernier, souhaitent nous voir aborder les questions environnementales. Voici quelques premières réflexions qui pourront être utilement abondées par d'autres contributions que nous vous invitons à nous transmettre.

INQUIÉTANT

Permettez-moi d'aborder ces questions à partir de mon vécu.

Dans mon jardin et mon verger la végétation démarre plus tôt ; elle est plus souvent affectée par des gels tardifs, des périodes de sécheresse sévère, des « accidents » climatiques (grêle, tempêtes et orages, inondations) plus violents et répétitifs, réduction de la disponibilité en eau...

Au croisement des axes autoroutiers européens ouest-est (A4) et nord sud (A31) je suis témoin des effets polluants de la circulation routière.

J'ai été ou suis proche de sites potentiellement dangereux :

- **Gueugnon (71)** : radioactivité 20 fois supérieure à la normale sur un dépôt de 20 000 t de déchets d'exploitation d'uranium sans base légale, ayant servi de parking du stade de foot, site aujourd'hui interdit au public.

- **Wittelsheim (68)** : enfouies dans une ancienne mine de potasse, 42 000 tonnes de déchets industriels dangereux ou hautement toxiques menacent la nappe phréatique rhénane (la plus grande d'Europe). Alors qu'il faudrait les ressortir, l'État, contre l'avis des associations et des collectivités locales veut murer le site de façon irréversible. Les travaux sont cependant à l'arrêt.

- **Bure-Cigéo (55)** : futur site français d'enfouissement des déchets nucléaires « ultimes », dans un environnement géologique soi-disant favorable (c'est discuté), mais surtout une très faible densité de population (tant pis pour les meusines !). Stockage réversible pendant une centaine d'années mais plus ensuite : après moi le déluge !

Je suis bien servi. Et vous ? Regardez dans votre entourage : les manifestations de dérèglement se multiplient, la carte des sites polluants épargne peu de régions.



ESSENTIEL

Je ne vous apprendrai pas grand-chose. Les points essentiels du défi auquel nous sommes confronté·es sont connus :

- Le réchauffement de l'écosystème terrestre et ses conséquences sont avérés (6^{ème} rapport du GIEC). Il résulte de l'activité humaine. Des propositions sont faites pour le limiter et le combattre.
- Nos modes de consommation (sur-production, inégalités d'accès aux biens essentiels, obsolescence programmée...) et de production (conditions de travail, technologies polluantes, gestion des déchets...) sont interrogés. Quelles alternatives ?
- La finitude et l'utilisation éthiquement acceptable des ressources naturelles (minéraux et autres matières premières, dont au premier chef l'eau) n'est pas pensée dans une perspective durable et parfois même impensée. Ainsi, à propos des déchets nucléaires le débat est controversé au sujet des déchets énergétiques, mais on n'en dit rien pour les autres activités industrielles ou l'utilisation médicale, encore moins pour les déchets militaires.

- Les arsenaux militaires atomiques recèlent les moyens d'anéantir plusieurs fois (ce qui est d'ailleurs peu rationnel) toute vie terrestre.

INDISPENSABLE

Dans cette situation, deux possibilités :

- S'en désintéresser et laisser filer : après-nous le déluge. Ce n'est pas notre choix.
- Ce sont nos affaires et nous devons nous en préoccuper. C'est ce que nous proposons.

Félicitons-nous que notre fédération, la FSU, en ait fait un des axes de réflexion et de propositions important de son dernier congrès national (Metz février 2022 : fsu.fr/textes-de-congres-metz-fevrier-2022/) et ait invité l'association Greenpeace à s'exprimer (vidéo-intervention). De même, il est positif que le SNEP-FSU ait engagé un travail spécifique à partir de nos pratiques professionnelles, sur la « bifurcation écologique ».

Il nous reste à faire fructifier ces réflexions et propositions et à nous engager dans les actions qu'elles impliquent.

Roland ROUZEAU

Dématérialisation et services publics

elon une note récente de l'Insee près d'un Français sur cinq ne maîtrise pas l'informatique, dont les précaires, les personnes âgées (50 % pour les plus de 75 ans), isolées ou en perte d'autonomie ; et un tiers des adultes ont renoncé à effectuer une démarche en ligne en 2021.

Des « zones blanches » persistent dans des zones rurales, mais la facture numérique est loin d'être uniquement due au manque d'équipement ou de connectivité. L'aisance avec le numérique n'est pas qu'une question de génération mais est surtout dépendante de la position sociale.

Si la dématérialisation des démarches administratives (impôts, caisses de retraites, etc.) est parfaitement compréhensible du point de vue de la simplification et de la recherche d'économies, cela peut cependant se révéler problématique pour certaines personnes.

L'informatique est source de progrès, mais on ne peut contraindre une société à s'adapter à marche forcée à l'évolution de la technologie, en excluant des catégories de citoyen·nes plus fragilisées. Il est inacceptable de démanteler des services d'accueil en réduisant le personnel dans les administrations.

Au Pôle Emploi : les jeunes en « service national universel » aident les démarches numériques des demandeurs d'emploi à la place du personnel dédié.

Des demandes de RSA ou d'autres aides sociales, trop complexes pour certain·es, ne sont pas faites.

Les travaux du cabinet McKinsey n'ont pas rendu plus facile les demandes de rendez-vous pour la campagne de vaccination contre la Covid...

Les déserts médicaux amènent à la téléconsultation, impossible pour certains patients.

Les personnes âgées ont difficilement accès aux solutions concernant les problèmes d'aide à domicile, de mobilité... si une tierce personne, parfois rétribuée, ne fait pas la demande sur internet.



La machine ne peut remplacer le contact humain, n'avez-vous jamais aidé un voyageur « perdu » dans une gare ?

On doit laisser le choix d'utiliser ou non la procédure dématérialisée et ne pas démanteler des services d'accueil en chair et en os !

Andrée ZELEZ

Un tiers des adultes ont renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne en 2021

Une personne sur trois déclare avoir renoncé au moins une fois à une démarche administrative au cours de l'année, notamment les plus âgées et les plus modestes.

Et si trois quarts de ces personnes ont pu effectuer cette démarche d'une autre manière, un quart a renoncé définitivement à l'accomplir face à d'autres obstacles : délais d'attente, incompréhension de l'interlocutrice, complexité de la procédure, éloignement des centres de service.

Là encore les personnes les plus défavorisées sont celles qui rencontrent davantage de difficultés. Et les plus jeunes d'entre elles, moins expérimentées que leurs ainé·es, galèrent parfois même davantage quand elles doivent entreprendre ces démarches. Les

18-29 ans sont fortement représentés : ils représentent 19,6 % des personnes qui rencontrent des difficultés alors qu'ils ne sont que 16,1 % de la population.

Parmi les 33 % n'ayant pas réalisé de démarches sur le Web auprès d'une administration, 40 % n'ont pas utilisé Internet du tout dans l'année. Pour les autres, 30 % déclarent préférer transmettre les formulaires par courrier, 26 % se rendre directement sur place et 24 % manquer des connaissances informatiques et de compétences numériques. Seulement 52 % ont utilisé Internet pour déclarer leurs impôts.

Viviane GOBEAUT

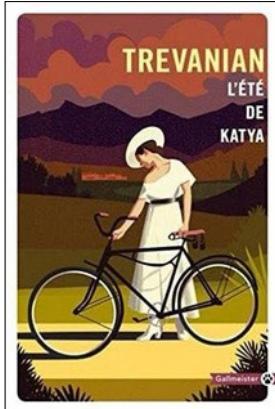
source d'informations : INSEE.



CULTURE & VOUS

Quelques romans lus récemment que je vous conseille.

Patrick CHEVALLIER



"L'été de Katya"

de Trevanian

L'été 1914, un médecin tout juste diplômé Jean-Marc Montjean revient s'installer dans son village natal du Pays Basque. Ses fonctions lui font rencontrer Paul Tréville et sa piquante jumelle Katya. Fréquemment invité chez eux, il devient l'ami de la famille et, malgré le comportement souvent déconcertant de chacun de ses membres, tombe amoureux de la jeune femme. L'état de confusion que ses visées sentimentales provoquent chez ses hôtes le place toutefois face à un mur : quel est donc ce dououreux secret qui semble ronger les Tréville ?

Le roman, écrit en 1983 et édité par Gallmeister fait la part belle à la folie, au mensonge, à la duplicité que les écrits du jeune Freud commencent à éclairer.

Un auteur et un roman à découvrir.



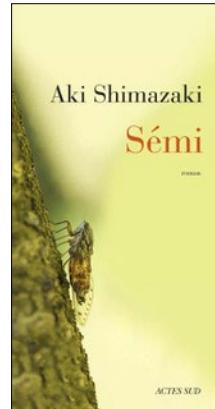
"Fuir l'Eden"

d'Olivier Dorchamps

Adam habite l'Eden. Pas le Paradis, mais une tour qui porte ce nom dans un quartier de Londres. L'Eden accueille en son sein beaucoup de misère et les conditions de vie sont dures : pauvreté, chômage, violence, alcoolisme.

La mère d'Adam, elle, est partie au lendemain d'une énième raclée subie par celui que le jeune garçon nomme « l'autre ». Depuis 8 ans il s'est adapté à ce départ, protégeant sa petite sœur Lauren, lui racontant la vie que mène certainement maintenant leur mère. Il a trouvé un travail de lecteur chez Claire qui a vécu un événement dramatique dans lequel elle a aussi perdu la vue. La rencontre d'Eva sur un quai de gare va bouleverser la stabilité précaire de sa vie et déclencher une réalité terrible.

Ce roman social à la Ken Loach nous donne à voir le Londres contemporain. Derrière sa noirceur, le texte est lumineux et plein d'espoir. Olivier Dorchamps nous offre, sous la forme d'un récit initiatique, une réflexion sur la classe sociale, la difficulté de s'en extraire et nous rappelle que les livres, ainsi que les ami·es et les belles rencontres, nous tirent toujours vers le haut.



"Sémi"

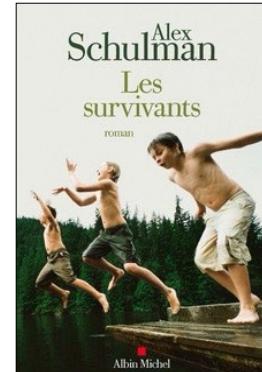
d'Aki Shimazaki

Tetsuo et Fujiko Niré vivent en maison de retraite depuis que, quelques années auparavant, Fujiko a commencé à développer des symptômes de la maladie d'Alzheimer. Ils ont uni leurs destins il y a plus de quarante ans, par le biais d'un mariage arrangé, ont fondé une famille et ont vécu ensemble une vie tranquille.

Quand elle se réveille ce matin-là, Fujiko ne reconnaît pas son époux. D'abord en grand désarroi, Tetsuo entreprend finalement de reconquérir celle qui le prend désormais pour un étranger auquel elle se trouverait simplement fiancée.

Née au Japon, Aki Shimazaki vit à Montréal depuis 1991. Elle a déjà écrit trois pentalogies : Le poids du secret, Au cœur du Yamato et L'Ombre du charbon. Elle a débuté avec Suzuran (2020) un nouveau cycle romanesque dont Sémi fait également partie.

Comme pour ses précédents romans, l'écriture de cette auteure est une merveille de délicatesse et d'élégance.



"Les survivants"

d'Alex Schulman

Ce roman débute en compagnie de trois frères venus disperser les cendres de leur mère sur le lac près de la maison de vacances de leur enfance.

L'histoire de la famille nous est narrée par Benjamin, le fils du milieu de cette fratrie de trois garçons. On y apprend leur enfance joyeuse durant les belles années d'insouciance. Et ensuite, on comprend qu'un drame s'est produit mais sans qu'il ne soit clairement révélé. C'est seulement de fil en aiguille que l'auteur dévoile de petits détails qui, finalement, prendront tout leur sens à la fin de l'intrigue.

L'une des grandes originalités de ce roman est sa trame narrative. Alternant le passé et le présent, on revient sur l'histoire de trois frères : Pierre, Benjamin et Nils, sous la forme de flashback. Le présent, lui, est découpé selon les heures d'une seule journée sous la forme d'un compte-à-rebours.

Il s'agit d'un premier roman à la fois fort et dérangeant.

"Les grandes oubliées. Pourquoi l'Histoire a effacé les femmes"

de Titiou Lecoq
Ed. de L'Iconoclaste



La place des femmes dans l'histoire ou... L'histoire des femmes a-t-elle été éclipsée ?

Partant du constat qu'à l'école, la place des femmes dans l'histoire n'est guère enseignée ou très exceptionnellement, ou de façon assez simpliste : les femmes seraient passées d'un état de servitude à une libération complète. L'autrice, Titiou Lecoq, rappelle dans son livre « Les grandes oubliées. Pourquoi l'Histoire a effacé les femmes » que cette vision, formée par le récit national, est biaisée depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours.

Qu'au Paléolithique, par exemple « la maternité n'aurait pas obligatoirement impliqué que les femmes restent

enfermées dans leurs abris à passer le balai en poils de mammouth » !... mais que le rapport de domination s'est imposé avec l'apparition du culte du chef.

Elle rappelle aussi que les femmes du Moyen Age étaient partout : artisanes, troubadours, artistes, maréchale-ferrantes, copistes et même bâtieuses de cathédrales. Que ce n'est qu'à partir du XIII^e siècle qu'il va y avoir un « renfermement » s'accentuant à la Renaissance : les femmes vont disparaître des documents officiels rédigés par les clercs. Les discours misogynes déboucheront sur la chasse aux sorcières et à des dizaines de féminicides.

Le XIX^e siècle ne sera pas plus évolué : le Code civil de Napoléon en 1804 fait des femmes des éternelles mineures, privées de droits juridiques et soumises à l'autorité du père et du mari... même si ce n'est pas pour autant que des écrivaines, des journalistes, des militantes se sont tuées.

L'autrice révèle, au passage, que le premier texte écrit par un auteur identifié datant de - 2 300 av. J.C l'a été par une femme.

Et surtout « elle fait surgir les oubliées qui ont fait l'histoire. Elle exhume des noms, des visages, des expériences » (Michelle Perrot - Historienne).

Viviane GOBEAUT

■ ACTUALITÉS



MOURIR AU TRAVAIL

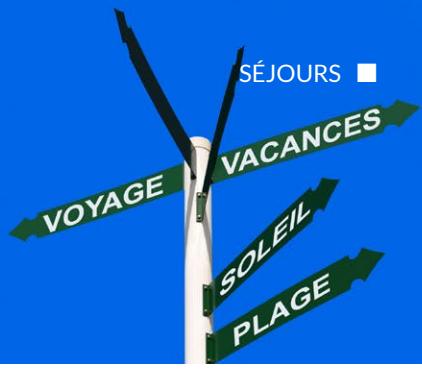
La France est le pays de l'Union Européenne où les accidents du travail mortels sont les plus nombreux : 3,53 pour 100 000 salariées par an, pour une moyenne de 1,74 dans l'UE, selon les dernières données d'Eurostat. C'est le seul pays européen où les courbes continuent de monter. Deux travailleurs ou travailleuses françaises meurent chaque jour (hors fonction publique et indépendants).

La Slovaquie, le Danemark, la Belgique, la Pologne, sont dans l'ordre décroissant à moins de la moitié du nombre de décès français. L'Allemagne (0,79), la Suède (0,72), les Pays-Bas (0,48), à moins de 1, sont les meilleurs élèves.

Parmi les causes évoquées pour ce mauvais résultat français, l'invisibilité de certains métiers (industriels, soins à la personne), l'intensification du travail (le taux de productivité français est un des plus élevés au monde), le développement de la sous-traitance, la réduction du nombre des contrôles et des inspecteurs-trices du travail, la suppression des CHSCT, la sous-déclaration des accidents (48 % n'auraient pas été déclarés en 2017 selon un rapport au parlement), la dépendance à l'employeur de la médecine du travail et la faiblesse de la prévention. Il est urgent d'inverser la tendance.

Roland ROUZEAU

D'après Fanny MARLIER « Alternatives Économiques ».



EN MAI 2022 à CARQUEIRANNE

Un séjour dynamique qui commence pour les plus en forme par la manifestation du 1^{er} mai à Toulon, les autres découvrant la piscine et les bains bouillonnants du centre. Des parcours variés, nous permettront de découvrir : les Salins d'Hyères, le musée de la Mine de cuivre du Pradet, les petits villages de pêcheurs comme celui de l'Anse Méjean, la plage du Fort de Brégançon, Bormes les Mimosas, la Villa Noailles à Hyères (Les Noailles ont été des mécènes pour des artistes et des architectes de l'art contemporain au début du 20^e siècle) magnifique lieu d'expositions.

Des activités physiques ont eu leur place : Pétanque, Mini-golf, Longe-côte à la plage de la Bergerie (près de la presqu'île de Giens), randonnées pédestres le long du littoral et autour de la mine.

Les soirées ont été elles aussi bien occupées :

- Une conférence sur l'histoire de l'ARSENAL et le Port de Toulon a stimulé notre envie de découvrir Toulon et sa belle rade, le lendemain avec la visite de la vieille ville le matin, suivie d'une très belle vue du port et de la rade depuis le Mont Faron. Cela étant complété par la visite du musée du Mémorial du Débarquement de Provence lors de la dernière guerre.
- Une rencontre avec les responsables départementaux du SNEP, de la SFRD FSU et de la FGR, sur la situation et les perspectives à développer pour améliorer l'avenir des retraites et des retraité·es et faire que ceux-ci soient mieux reconnu·es par la profession et la société en général, ainsi que les structures que l'on anime.
- Des soirées de projection de souvenirs photographiques des séjours de ces dernières années et des voyages dans le monde faits par Chantal et ses amis (les Pôles et l'Équateur). Les réunions quotidiennes permettaient en permanence d'adapter le déroulement de ce magnifique séjour, Merci Fabienne.

Michel LOREAU et Michèle BUCLON

VERDUN

Séjour prévu : deuxième quinzaine de septembre 2023.

Au programme :

- Visite de la ville de Verdun et des lieux de mémoire liés aux combats de 1916.
- Évolution de la forêt aux alentours de Verdun.
- Visite de la ville de Metz.
- Visite du site de La Madine.
- Représentation théâtrale.

Nous ferons un programme plus détaillé dans un prochain bulletin.



Buis-les-Baronnies en Drôme

Et voilà... C'est reparti pour 2023 !

Buis-les-Baronnies... la Drôme Provençale... son soleil... sa lavande... son vin... ses Châteaux... et son seigneur « Le Ventoux ».

Et puis des visites incontournables :

- Buis et son marché provençal, des randos tout autour.
- Nyons avec son vieux moulin à huile, sa scourtinerie, son musée de la lavande, sans oublier ses olives.
- Carpentras à l'histoire très particulière.
- Des villages perchés et des vallées encaissées.
- Sans oublier le seigneur du lieu le « Ventoux » qui domine tout le territoire et qui se grimpe à vélo bien sûr (mais n'oubliez surtout pas le moteur électrique...).

Autant dire que le séjour est quasiment prêt...

Il restera à choisir le vin : « Rasteau »... « Vinsobres »... « Tulette ».

La maison est un centre de vacances et de séjours pour les scolaires, propriété de la FOL Drôme, très agréable au bord de l'Ouvèze et où il y a une piscine.

Les dates envisagées :

1. Semaine du 20 au 27 mai 2023 (coincée entre l'Ascension et Pentecôte).
2. Semaine du 3 au 10 juin 2023 (semblerait plus tenable).

Espérons que celles et ceux qui ont aimé reviendront et que celles et ceux qui ne connaissent pas seront tenté·es.

Michèle BUCLON

CESSIÈRES

Les 23 et 24 juin 2022, le SNEP de l'académie d'Amiens réunissait son conseil Académique (actifs et retraités) à Cessières, dans un grand gîte, près de Laon, proche d'une des plus belles forêts de France, la forêt de St Gobain (une pensée pour toutes celles et ceux qui ont participé en septembre 2021 au séjour à Sorbais !)

Cette initiative a lieu chaque année... sauf les deux dernières pour cause de Covid !

En 2022, pour rattraper le temps perdu, notre CA a durement bossé ! Séances de bilans sur 2 années syndicales et projets dans tous les domaines d'action du SNEP-FSU (en tenant compte de la nouvelle donne que devraient, peut être, constituer les résultats des élections législatives !)

Mais fin juin, chez nous les Ch'tis, c'est aussi l'occasion de fêter les départs à la retraite. Nos CA, chaque année, sont à la fois l'occasion d'accueillir de nouveaux jeunes collègues et de faire leur fête (pas aux vieux collègues !) mais aux futures retraité·es (en espérant ne pas être obligés de ne faire la fête que tous les 5 ans !). Cette année c'était du costaud : notre S3 (Superman quand il joue au golf mais surtout quand il écrit les éditoriaux des publications Acad.), Michel Guélou... nous quitte ! On n'a pas pleuré, on n'a pas gémi... on a fait la fête et la sieste dans la foulée. (avec une chanson de Brassens « C'est un modeste », merci Jean-Marc), un beau discours humoristique du nouveau S3 (bravo Nico) et une sacrée soirée pour une quarantaine de militants et militantes bien en forme !

Bref, à minuit alors qu'on dansait une magnifique danse folklorique

(merci Katy et Thierry Patinet), en plein air, 2 policiers municipaux de Cessières se sont invités... pour nous inviter à cesser immédiatement ce tapage nocturne.

Voilà ! Pour dire, à toutes celles et tous ceux qui nous lisent : le SNEP c'est ça aussi !

Marie-Claude BAUDELET- Viviane GOBEAUT



UNE AG DE LA FGR 45 ÉCLAIRANTE

Cette réunion du 19 mai peut, à la fois, nous décevoir et nous donner des pistes pour affronter plus efficacement nos lourdes responsabilités.

Une douzaine de présents pour 200 « adhérents syndicaux » et 23 « adhérents directs », chiffres pratiquement divisés par 2 lors de la dernière décennie en contradiction avec les besoins criants et le maintien, appréciable et constant, de l'unité et des actions des retraité·es, dans la FGR comme dans le « groupe des 9 ».

Le constat dominant fait lors de cette AG est le partage des revendications de nos collègues et militant·es concernant le pouvoir d'achat amputé des pensions, le système de santé maltraité, les services publics détériorés, les besoins très insuffisants de prévoyance et d'aides personnalisées.

Mais, au lieu de susciter la mobilisation collective indispensable, cette

situation, avec l'aide d'un habile et constant bourrage de crânes, provoque fatalisme, repli individualiste, privatisation, pour ceux et celles qui en ont les moyens...

Pour sortir de cette impasse, il apparaît indispensable d'opposer à la stratégie destructive du pouvoir dominant, une ambition fondée sur la réponse aux besoins, sur la crédibilité de leur satisfaction, sur le fait que plus d'emplois, des rémunérations correctes, une imposition et des cotisations sociales suffisantes... constituent LA solution pour un « jour d'après » heureux et « plus jamais ça »... à condition de se mobiliser de façon déterminée et dans l'unité, syndicats, associations et politiques de transformation sociale.

Notre tâche est lourde, mais incontournable, pour sortir du repliement constaté, parmi nos adhérent·es, et, plus largement, parmi la population concernée.

Edouard VERNIER

SYNDICALISATION

En 5 ans, le nombre de retraité·es syndiqué·es au SNEP FSU s'est accru, passant de 1 155 en 2018 à 1 250 le 21 juin 2022. Progressant de 62 % de l'ensemble des Profs. EPS qui prennent leur retraite, à 69 %.

Le groupe qui anime ce secteur se félicite et remercie vivement ceux et celles qui maintiennent leur confiance au SNEP-FSU. Une bouffée d'air dans un contexte où la mise à l'écart des corps intermédiaires était manifeste.

Ensemble, se saisir de ce nouveau contexte pour poursuivre et amplifier, avec le groupe des 9, les luttes pour empêcher tout projet régressif et faire aboutir nos revendications légitimes.

A ceux et celles, qui ne se sont pas resyndiqué·es (170)

Dès la rentrée : rejoignez le SNEP FSU c'est vital pour la démocratie.

Aux syndiqué·es qui souhaitent participer aux actions du secteur, aidez-nous à les convaincre.

Enrichissez le bulletin des retraité·es en nous faisant part de vos remarques, idées, parlez-nous de votre région, il s'y passe forcément des événements intéressants !

Bon été !

Louise GAVARY